



# Commune de AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE



Conformément à l'article D.VIII.1 du Code du Développement territorial (CoDT), une enquête publique relative à la révision du schéma de développement du territoire est organisée sur l'ensemble du territoire wallon.

Le projet consiste en la révision du schéma de développement du territoire adopté par le Gouvernement wallon le 27 mai 1999.

L'autorité à l'initiative de la révision du schéma de développement du territoire et compétente pour réviser celui-ci est le Gouvernement wallon.

Un rapport sur les incidences environnementales a été rédigé.

Le projet de schéma fait l'objet d'une procédure d'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière.

## DURÉE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

La durée de l'enquête publique est de quarante-cinq jours. Elle est ouverte le 30 mai et clôturée le 14 juillet 2023.

## SÉANCES DE PRÉSENTATION DU PROJET DE SCHÉMA

Des séances de présentation du projet de schéma de développement du territoire sont organisées au chef-lieu de chaque arrondissement administratif, heures et lieux suivants :

DATE	VILLE	HEURE	LIEU
Mardi 30.05	Virton	18h	Salle du Conseil – Hôtel de Ville Rue Charles Magnette 17 - 6760 VIRTON
Mercredi 31.05	Waremmes	18h	Salle du Conseil - Hôtel de Ville Rue Joseph Wauters 2 - 4300 WAREMME
Jeudi 01.06	Neufchâteau	18h	Salle du Conseil - Hôtel de Ville Grand'Place 1 – 6840 NEUFCHÂTEAU
Lundi 05.06	Nivelles	18h	Centre culturel de Nivelles Place Albert 1er 1 - 1400 NIVELLES
Mardi 06.06	Arlon	18h	Salle européenne - Hôtel de Ville Rue Paul Reuter 8 - 6700 ARLON
Mercredi 07.06	Verviers	18h	Salle Deru Rue Fontaine au Biez 200 - 4802 VERVIERS
Jeudi 08.06	Bastogne	18h	Auditoire de l'École du Feu Rue du Fortin 24 - 6600 BASTOGNE
Lundi 12.06	Tournai	18h	Salon de la Reine – Hôtel de Ville Rue Saint-Martin 52 - 7500 TOURNAI
Mardi 13.06	Mouscron	18h	Salle du Conseil – Centre admin. de Mouscron Rue de Courtrai 63 - 7700 MOUSCRON
Mercredi 14.06	Liège	18h	Salle Wallonie Rue du Vertbois 13c - 4000 LIEGE
Jeudi 15.06	Mons	18h	Muséum régional des Sciences naturelles de Mons Rue des Gaillers 7 - 7000 MONS
Lundi 19.06	Marche	18h	Salle « La Source » Place Toucrée 6 - 6900 MARCHE-EN-FAMENNE
Mardi 20.06	Charleroi	18h	Auditoire Marie Curie – Hôpital civil Marie Curie Chaussée de Bruxelles 140 – 6042 LODELINSART
Mercredi 21.06	Philippeville	18h	Grande salle - Centre culturel Rue de France 1a - 5600 PHILIPPEVILLE
Jeudi 22.06	Ath	18h	Auditorium Marion Coulon Rue du Gouvernement 28 - 7800 ATH
Lundi 26.06	Soignies	18h	Salle du Conseil – Hôtel de Ville Place Verte 32 - 7060 SOIGNIES
Mardi 27.06	Huy	18h	Centre Nobel Rue de Paix 3 - 4500 HUY
Mercredi 28.06	Dinant	18h	Salle du Conseil - Hôtel de Ville Rue Grande 112 - 5500 DINANT
Jeudi 29.06	Thuin	18h	Salle du Conseil - Hôtel de Ville Grand'Rue 36 – 6530 THUIN
Mercredi 05.07	Namur	18h	Moulins de Beez - Auditorium Rue du Moulin de Meuse 4 - 5001 BEEZ

## CONSULTATION DU DOSSIER

Le dossier soumis à enquête publique peut être consulté selon les modalités suivantes :

•

- sur le site Internet du SPW Territoire (Département de l'Aménagement du territoire et de l'Urbanisme du Service public de Wallonie) à l'adresse suivante : [sdt.wallonie.be](http://sdt.wallonie.be)

## EXPLICATIONS SUR LE PROJET DE SCHÉMA

Toute personne peut obtenir des explications relatives au schéma de développement du territoire auprès de la Direction du développement territorial, par téléphone, au **081/32 26 00** ou par mail à l'adresse [enquetepublique.sdt@spw.wallonie.be](mailto:enquetepublique.sdt@spw.wallonie.be)

## RÉCLAMATIONS ET OBSERVATIONS

Les réclamations et observations doivent être adressées au collège communal. Elles peuvent être écrites ou verbales.

Les réclamations et observations écrites peuvent être :

- envoyées :
  - par courrier ordinaire, daté et signé à peine de nullité, à l'adresse suivante :
  - par télécopie, datée et signée à peine de nullité, au numéro :
  - par courrier électronique, daté et identifié à peine de nullité, à l'adresse suivante :
- remises à M.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention « Révision du schéma de développement du territoire ».

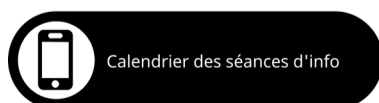
Les réclamations et observations écrites doivent être envoyées ou remises avant la clôture de l'enquête ou le jour de la séance de clôture de l'enquête.

Les réclamations et observations verbales peuvent être recueillies :

- sur rendez-vous, avant la clôture de l'enquête, par
- lors de la séance de clôture de l'enquête.

## SÉANCE DE CLÔTURE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 14 juillet 2023, à



PAR LE COLLÈGE,

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

LE BOURGMESTRE,